

Réf: Dossier 359222

Avis de constitution

SOCIETE « HELLOBABY AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
ND, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HELLOBABY AFRICA »

Objet : - Vente de vêtements de bébés et accessoires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN, Lot
ND, Ilot 18

Dirigeant(s) Mlle NTUMBA KAFUANI-BABO DIANE
CAROLLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11694 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69539/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

